LE CESP INTERPELLE LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



scsi-pn.fr avril 2020

CORONAVIRUS COVID-19

La crise sanitaire touche l'ensemble des pays européens et leurs forces de police.

Chaque semaine, le CESP réunit les syndicats qui en sont membres lors d'une visioconférence pour échanger autour de l'évolution de la situation et des difficultés rencontrées par les policiers sur le terrain. Le CESP a adressé dans ce cadre au début du mois d'avril un courrier à Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, David Sassoli, président du Parlement européen, ainsi qu'à la secrétaire

générale du Conseil de l'Europe pour les alerter sur les conditions de travail des policiers et les sensibiliser aux risques encourus par les membres des forces de l'ordre :

« Nous sommes extrêmement préoccupés par plusieurs questions: la première est la nécessité, primordiale, de disposer d'équipements de protection adaptés à la mission que nous sommes appelés à accomplir en ces moments délicats. Pour garantir la sécurité des citoyens et le respect des mesures exceptionnelles qui sont prises dans plusieurs pays, suivant les recommandations des autorités de santé pour éviter la propagation du virus, nous avons besoin des équipements de protection appropriés »

« Plusieurs décès de policiers causés par le COVID-19 se produisent et la plupart des cas sont dus à une contamination pendant leur travail et aux conséquences de leur mission. Nous recevons constamment des informations de la part de policiers de toute l'Europe rapportant un manque de tests, de gants et de masques »

« Nous avons besoin de protocoles clairs et intégrés qui protègent ceux qui protègent »

« En tant que policiers et en tant qu'Européens, au CESP, nous nous soucions les uns des autres »



Le CESP est une organisation indépendante et autonome qui regroupe depuis 1988 des organisations syndicales européennes représentant les policiers dans leurs pays respectifs. Le SCSI fait partie de ses membres fondateurs. Défendant un travail policier démocratique et moderne, engagé pour les droits de l'homme, le CESP appartient à la commission de liaison des ONG internationales du Conseil de l'Europe (INGO) et dispose d'un siège à la Commission des droits de l'homme. Ses principaux objectifs sont l'amélioration des droits et de la qualité de vie des policiers, le développement et l'harmonisation des procédures de travail de la police en Europe. Il entretient pour les promouvoir des échanges réguliers avec les institutions de l'Union européenne.